



RÉPUBLIQUE DU TCHAD
FORCES VIVES TCHADIENNES D'EUROPE
(FRANCE, ALLEMAGNE ANGLETERRE, BENELUX, ITALIE, SUISSE)

COMITÉ D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF
(CODNI)

PRÉ-DIALOGUE DU 13 AU 14 NOVEMBRE 2021
À PARIS, FRANCE



RAPPORT

PRESIDIUM	<p>Président : Pr. Laurent FECKOUA LAOUKISSAM</p> <p>Vice-président : M. Djibrine LIMANE</p> <p>Rapporteur général : Dr. Manga MAKRADA MAÏNA</p> <p>Rapporteur général adjoint : M. Mahamat Ahmat KÉBIR</p>
------------------	---

COMITÉ D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF (CODNI)
PRÉ-DIALOGUE DES 13 ET 14 NOVEMBRE 2021 À PARIS, FRANCE





**PRÉ-DIALOGUE DES FORCES VIVES
TCHADIENNES D'EUROPE DU 13 AU 14
NOVEMBRE 2021 À PARIS, FRANCE**

Table des matières

Remerciements.....	5
Introduction	6
I. Organisation et déroulement des travaux	6
II. Présentation des thématiques de discussion.....	8
Thème 1 : Paix, Cohésion sociale et Réconciliation nationale	9
Sous thème 1 : Justice et égalité des citoyens	9
Sous thème 2 : Cohésion sociale et diversité culturelle	9
Sous thème 3 : Forces de défense et de sécurité au service de l'unité nationale et de la paix	10
Sous thème 4 : Réconciliation nationale et paix durable.....	11
Sous thème 1 : Constitution et Institutions	12
Sous-thème 2 : Administration du territoire et gouvernance locale.....	14
Sous-thème 3 : Partis politiques et processus électoral.....	15
Thème 3 : Droits humains et libertés fondamentales	17
Sous-thème 1 : Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense	17
Sous-thème 2 : Libertés syndicales et associatives	18
Sous-thème 3 : Démocratie et citoyenneté.....	18
Sous-thème 4 : Libertés de la presse et rapports médias-pouvoirs publics.....	19
Sous-thème 5 : Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées.....	19
Sous-thème 6 : Droit des personnes vulnérables.....	19
Sous-thème 7 : Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales	19
Thème 4 : Politiques publiques sectorielles	20
Sous-thème 1 : Conditions d'amélioration des politiques sectorielles	20
Thème 5 : Questions sociétales.....	24
Sous-thème 1 : Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs	24
Sous-thème 2 : Questions relatives à la moralisation de la vie publique, à la lutte contre la corruption, les détournements des deniers publics, les prévarications et prédatations et sanctionner les actes d'incivisme de toutes sortes	24
Sous-thème 3 : Les chefferies traditionnelles	24
Sous-thème 4 : Les congrégations religieuses.....	25
Sous-thème 5 : La question de la DIA	25
Sous-thème 6 : Le bilinguisme.....	25
Sous-thème 7 : Questions liées aux solidarités avec les couches vulnérables, la lutte contre les précarités et la pauvreté ; les mutilés de guerre ; le problème de la migration ; l'exode rural ; la dimension genre et la promotion de la femme ; le trafic d'enfants.....	25
Sous-thème 8 : La dimension genre et la promotion de la femme.....	26

Sous-thème 9 : Le trafic d'enfants	26
Conclusion	27

Note liminaire

Le présent RAPPORT fait suite aux travaux de consultations de la diaspora tchadienne d'Europe réunie les 13 et 14 novembre 2021 à Paris dans le cadre de la préparation du Dialogue National Inclusif.

Organisés en commissions thématiques, les participant(e)s aux consultations ont analysé les documents cadres, discuté et débattu des sujets d'importance capitale pour le devenir du Tchad et font ici des recommandations au nom de la diaspora tchadienne d'Europe qu'ils et elles représentent.

Remerciements

Dans le cadre de l'organisation du pré-dialogue des Forces Vives Tchadiennes d'Europe, nous avons bénéficié d'un cadre disposant de moyens matériels de travail indispensables au déroulement de nos travaux. L'engagement des personnalités membres de la Mission, notamment, Messieurs Djbert YOUNOUS, Madtoingué BENELNGAR, Mahamat NOUR ISSAKA, venues du Tchad pour la circonstance, nous a aussi permis de bénéficier de leurs conseils avisés.

La disponibilité de Madame la Ministre Ndolenodji Alixe NAIMBAYE ne nous a pas fait défaut. Qu'elle trouve toute l'expression de notre gratitude.

Nous remercions vivement son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kedallah YOUNOUS HAMIDI ainsi que tout le personnel diplomatique de la représentation tchadienne à Paris.

Nous adressons aussi nos vifs remerciements à son Excellence Madame Mariam ALI MOUSSA, Ambassadrice du Tchad en Allemagne, pour sa présence lors de la clôture des travaux du pré-dialogue.

L'enthousiasme des participants des Forces Vives tchadiennes de l'Europe a permis de surmonter bien des difficultés pour résoudre les nombreux points d'achoppement. Que chacun d'entre nous s'en félicite et se réjouisse du travail accompli et des conclusions auxquelles nous sommes parvenus.

Introduction

Le présent rapport décline les conclusions des travaux de consultations de la diaspora tchadienne en Europe réunie dans le cadre du pré-dialogue à Paris les 13 et 14 novembre 2021. Durant ces deux journées d'intenses travaux, les Forces Vives de la Diaspora Tchadienne de plusieurs pays européens notamment d'Italie, de la Suisse, de la Grande-Bretagne, du BENELUX, d'Allemagne et de la France, subdivisées en commissions thématiques, ont répondu aux différentes questions posées dans le document cadre du Comité d'Organisation et, ont proposé des recommandations à destination du Gouvernement du Tchad. Enthousiastes, impliqués et consciencieux, les Tchadien(ne)s de la diaspora se sont appropriés les différents thèmes qu'ils ont traités avec rigueur et un esprit patriotique.

I. Organisation et déroulement des travaux

Les travaux de consultations qui se sont déroulés du 13 au 14 novembre 2021 au 23-25 rue de Chaptal 75009 à Paris, ont débuté avec l'hymne national, le discours inaugural et de bienvenue de son Excellence Bouroumdou NALLOUM, Premier Conseiller à l'Ambassade du Tchad en France, représentant l'Ambassadeur. Ce discours a été suivi de celui de Madame la ministre Ndolenodji Alixe NAIMBAYE, Cheffe de la Mission chargée de l'organisation de la pré-consultation. A la demande des membres de la mission, un présidium a été mis sur pied après un vote à bulletins secrets. A l'issue du scrutin, un bureau chargé de piloter les travaux a été élu. Celui-ci est constitué de :

Président	Pr. Laurent FECKOUA LAOUKISSAM
Vice-président	M. Djibrine LIMANE
Rapporteur général	Dr. Manga MAKRADA MAÏNA
Rapporteur général adjoint	M. Mahamat Ahmat KÉBIR

A la demande du Présidium, les participants se sont inscrits dans le groupe de la thématique de leur choix. Des bureaux de commissions ont été mis sur pied pour chacune des thématiques.

Ces bureaux sont constitués comme suit.

Thème 1 : Paix, Cohésion sociale et Réconciliation nationale	
Présidente	Mme. Hadjé MAHAMAT MAÏNTA épouse THIAM
Rapporteur 1	M. Abdelmaoula MAHAMAT HASSAN
Rapporteur 2	Mme. Clarie MBAÏDOUM

Thème 2 : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes institutionnelles et processus électoral	
Présidente	Mme. Khadidja TOURE
Rapporteur 1	M. Benjamin BEINDE ALLAHAM-NE
Rapporteur 2	M. Hisguima DASSIDI CREPIN

Thème 3 : Droits humains et libertés fondamentales	
Président	M. Mahamat ZANG-NEZOUNE
Rapporteur 1	M. Irénée MOUDALBAYE
Rapporteur 2	M. Adoum AHMAT SEID

Thème 4 : Politiques publiques sectorielles	
Président	M. Moussa GODY
Rapporteur 1	M. Taher DJASSER
Rapporteur 2	M. Alain MAWEDA GAOURANG

Thème 5 : Questions sociétales	
Président	M. Apyang KEBDER
Rapporteur 1	M. Kamis DAGUI
Rapporteur 2	M. Oumar ABBA DOGO

II. Présentation des thématiques de discussion

Les discussions menées de manière active et participative, ont porté sur 5 (cinq) principaux thèmes retenus par les organisateurs du CODNI. Il s'agit notamment de :

- **Thème 1** : Paix, Cohésion sociale et Réconciliation nationale
- **Thème 2** : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes institutionnelles et processus électoral
- **Thème 3** : Droits humains et libertés fondamentales
- **Thème 4** : Politiques publiques sectorielle
- **Thème 5** : Questions sociétales

Thème 1 : Paix, Cohésion sociale et Réconciliation nationale

Bureau de la Commission

Président : Mme. Hadjé MAHAMAT MAÏNTA épouse THIAM

Rapporteur 1 : M. Abdelmaoula MAHAMAT HASSAN

Rapporteur 2 : M. MBAÏDOUM Claire

Dans la perspective de la prochaine organisation du Dialogue National Inclusif qui se tiendra à N'Djamena, nous Forces Vives tchadiennes de l'Europe et d'Amérique, après une large concertation, nous nous sommes exprimés autour de la thématique : **Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale** et suggérons ce qui suit :

Sous thème 1 : Justice et égalité des citoyens

Après avoir longtemps débattu de la thématique 1, les membres de la commission ont fait en substance les recommandations suivantes :

- Restaurer l'indépendance de la justice (séparation des pouvoirs)
- Promouvoir une réelle volonté politique en vue de l'application de la justice
- Instaurer la justice de proximité
- Renforcer la justice aux foyers
- Mettre fin à l'interférence de l'exécutif dans les affaires de la justice et lutter efficacement contre l'impunité avec tolérance zéro
- Restaurer l'application effective de la procédure judiciaire
- Instaurer l'égalité des répartitions, des conditions et de moyens à tous les niveaux de la justice
- Allouer des moyens nécessaires pour l'application des décisions de la justice
- Introduire du civisme (opérer un changement de comportement) à tous les niveaux de la société
- Instaurer et appliquer les dispositions sur le service civique après le baccalauréat
- Nommer les corps judiciaires sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature et confirmation de la Cour Suprême
- Associer la justice des sages (chefs traditionnels dépolitisés) aux notions théoriques et formelles de justice.

Sous thème 2 : Cohésion sociale et diversité culturelle

- S'inspirer de l'exemple du Rwanda dans la gestion de crise post génocide dans le processus d'un pardon et de la réconciliation nationale
- Etablir les responsabilités dans la mauvaise gestion politique et économique du Tchad

- Construire un pont d'échange culturel entre les fils et filles du Tchad
- Réaffirmer l'indivisibilité du Tchad
- Mettre en place des activités qui favorisent le brassage
- Faciliter et promouvoir la diversité et du Tchad et encourager le tourisme intérieur
- Encourager et promouvoir la cohabitation pacifique en mettant sur pied un cadre d'échange et de dialogues intercommunautaires
- Organiser ou réorganiser des compétitions inter régionales et inter-intra communales
- Encadrer et cadrer les religions à travers la formation et la sensibilisation des leaders religieux
- Condamner rigoureusement des propos à caractère ethnique, sexiste et du genre
- Développer la créativité collective et collaborative (développer des activités culturelles, séjours de brassage)
- Initier des échanges interethniques et régionaux
- Intégrer les femmes dans la médiation des conflits
- Développer des dispositifs éducatifs favorables à la cohésion
- Créer des Comités « Vérité, Justice et Réconciliation » afin de maintenir la cohésion et l'unité nationale
- Encadrer les médias
- Inclure les sultanats et les royaumes dans la sensibilisation à la réconciliation nationale et à la paix durable
- Interdire et dissoudre des partis politiques à caractère régionale et communautaire
- Revenir à la source des systèmes des cantons et désarmer les éleveurs/agriculteurs
- Consolider l'adhésion aux valeurs de la République (amour du Tchad) à travers l'éducation et la sensibilisation
- Identifier et intercepter les incitateurs à la haine et à la division afin de les punir
- Protéger les éleveurs et les agriculteurs et leurs biens pour préserver la cohésion sociale
- Creuser des puits d'eau au niveau national pour éviter les conflits agriculteurs/éleveurs
- Respecter le délai de la transhumance
- Appliquer l'interdiction de port d'armes (à feu, blanches...) par des civils
- Revoir les contenus de l'enseignement du civisme non adapté à la réalité tchadienne.

Sous thème 3 : Forces de défense et de sécurité au service de l'unité nationale et de la paix

- Exiger la tenue des états généraux de l'armée et réorganiser l'armée nationale
- Réformer et appliquer les textes qui régissent les Forces de Défense et de Sécurité (FDS)
- Redéfinir le rôle des Forces de Défense et de Sécurité
- Intégrer l'enjeu de l'aspect sécurité et développement dans les Forces de Défense et de Sécurité ou les rendre effectif
- Limiter le service des Forces de Défense et de Sécurité à leur tâche initiale
- Supprimer les barrières de contrôle à l'intérieur
- Réorganiser la structuration des Forces de Défense et de Sécurité

- Instaurer et respecter les critères de recrutement des Forces de Défense et de Sécurité en impliquant à tous les niveaux toutes les composantes ethnique du Tchad
- Professionnaliser les Forces de Défense et de Sécurité
- Former les Forces de Défense et de Sécurité à la notion citoyenne et civique
- Répartir de tâches des Forces de Défense et de Sécurité
- Revoir les tableaux d'avancement des Forces de Défense et de Sécurité
- Instaurer (ou appliquer) la discipline et la rigueur au sein des Forces de Défense et de Sécurité
- Dissoudre la DGSSIE et créer un organe de la garde présidentielle sous la tutelle des Forces de Défense et de Sécurité afin que ce corps puisse représenter l'ensemble des Tchadiennes et des Tchadiens
- Revoir ou mettre terme au remplacement numérique
- Mettre en place un système de suivis dans l'intervention des Forces de Défense et de Sécurité
- Interdire le nomadisme au sein des Forces de Défense et de Sécurité pour éviter les doublons
- Développer les génies militaires des Forces de Défense et de Sécurité
- Faire rentrer les armes à la poudrière à la fin de chaque opération militaire et seules celles assignées à des tâches de sécurité peuvent conserver leurs armes
- Accélérer les réformes de la sécurité
- Diversifier les partenariats en matière de coopérations militaires.

Sous thème 4 : Réconciliation nationale et paix durable

Dans l'optique d'une réconciliation nationale et d'une paix durable au Tchad, nous faisons ici quelques recommandations :

- Renforcer l'implication des femmes dans le processus de médiation et de négociation
- Instaurer le programme DDR (Démilitarisation, Démobilisation, Réinsertion) des politico-militaires ralliés
- Lutter contre l'impunité pour la réconciliation nationale
- Renforcer la justice sociale pour une paix durable en impliquant tous les Tchadiens dans la gestion des affaires publiques
- Renforcer le suivi et la mise en œuvre effective des accords de paix
- Renforcer la diplomatie dans sa globalité et en particulier avec nos voisins pour réduire le risque d'hébergement et de financement de rébellions et renforcer la sécurité de nos frontières)
- Organiser les états généraux de l'armée afin de combler le secteur prioritaire (éducation, infrastructures, santé...)
- Interdire la compensation des politico-militaires par la mise en œuvre des responsabilités civiles et républicaines. Les former afin de le réinsérer dans le dispositif sécuritaire
- Impliquer la plateforme interconfessionnelle dans le processus de la réconciliation.

Thème 2 : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes institutionnelles et processus électoral

Bureau de la Commission

Président : Khadidja TOURE

Rapporteur 1 : Benjamin BEINDE ALLAHAM-NE

Rapporteur 2 : Crépin HISGUIMA DASSIDI

Toutes les résolutions du Thème n°2 ont été soumises à un vote à la majorité interne à la commission n°2.

Sous thème 1 : Constitution et Institutions

Question 1 : Forme de l'Etat

Constat : Au Tchad comme dans beaucoup de pays africains, un Président est considéré comme un dieu. Il faut écarter le régime présidentiel et trouver un système où le président aura un rôle limité.

Nous avons eu plusieurs interventions lors des travaux.

Quelques intervenants ont opté pour un État unitaire fortement décentralisé car ils estiment que le problème n'est pas lié non pas à la forme actuelle de l'État mais plutôt à l'application des textes qui régissent le pays. Le maintien de la forme actuelle avec une forte décentralisation serait suffisant.

D'autres intervenants ont plutôt opté pour un État fédéral pour les raisons suivantes :

- La première raison est qu'un État fédéral va permettre un équilibre des balances au pouvoir. Son implication est partout.
- La deuxième raison est sociologique. Il faut savoir que nous sommes une somme de plusieurs ethnies en fonction de nos spécificités. Et au-delà de l'ethnie, il y a tout ce qui a trait à la coutume et aux traditions. Cela veut dire que dans un Etat fédéral chacune des aspirations de ces peuples peuvent être prise en considération dans la gestion du pouvoir.
- La troisième raison, c'est le développement local. En effet, dans un État fédéral, les États fédérés disposent de ressources nécessaires pour gérer leurs États respectifs par le développement local.
- La dernière raison c'est à cause du pouvoir qu'on accorde de manière assez forte au Président de la République. Aussi, les aspects sociologiques nous conduisent à opter pour un État Fédéral. Limiter le pouvoir du Président et opter pour un transfert de pouvoir aux États fédérés. Donner plus d'autonomie aux collectivités locales. L'Etat fédéral est aussi vecteur du vivre ensemble et de paix.

Au-delà de toutes ces considérations de formes, le vrai problème c'est celui des hommes parce que peu importe les formes choisies, ce sont les hommes qui porteront ce projet.

- **Proposition finale sur la forme de l'Etat : l'ensemble des avis de la sous-commission penche vers un « Etat Fédéral ». Un consensus pour la paix.**

Question 2 : Les institutions

Première intervention : le Sénat est une institution budgétivore car cela n'est pas une priorité. La priorité nécessaire aujourd'hui, c'est le développement. C'est une boîte noire qui va augmenter la masse salariale. Le plus important, c'est d'allouer le budget aux collectivités locales.

Deuxième intervention. Si nous optons pour un État décentralisé, il faut savoir que techniquement la présence du Sénat est nécessaire. Les raisons financières ne sont pas importantes. La question du budget n'est donc qu'une question politique. Le rôle de ce Sénat sera de contrôler le Président et l'action de l'Exécutif de manière générale.

- **Proposition finale :** Étant donné que nous partons sur la base d'un État fédéral, il faut le Sénat.
- Il est maintenant important également que la Constitution fasse du Président de la République un garant de l'unité nationale et de la paix et non le gestionnaire. Et dans le contexte actuel il faut qu'il y ait le référendum avant l'adoption de la Constitution.

Les institutions à opter pour la République

La question de la chefferie traditionnelle:

Pour certains, il faudrait supprimer le haut conseil de la chefferie. Il existe déjà des cantons qui sont suffisants. Pour d'autres, il faudrait conserver ce haut conseil tout en repensant la modalité d'intégration à la gestion publique puisque les chefferies traditionnelles permettent de résoudre certains différends et les chefs sont parfois des agents de développement au niveau local.

Proposition finale: Globalement, nous considérons qu'il est important de donner une considération à ces chefferies, néanmoins il ne faudrait pas que leur institutionnalisation conduise à leur politisation à outrance. D'ailleurs le conflit éleveurs agriculteurs a été parfois le fruit de la multiplication de certaines chefferies traditionnelles. Il faut donc faire en sorte qu'ils jouent leur rôle traditionnel uniquement. Établir une institution en la nommant « Conseil économique social, environnemental et culturel avec des chambres ». Les avis convergent vers la suppression de la Médiature et du Haut conseil des chefferies traditionnelles. On garde le reste des institutions proposées.

La question de la séparation des pouvoirs:

Constat : Nous insistons sur **l'éthique et la déontologie** et aussi donner au juge administratif le pouvoir de contrôler les actes réglementaires de l'Exécutif.

Il faudrait que le Conseil Constitutionnel veille à l'application des lois. Il faut convoquer les états généraux de la justice pour la réforme de l'Etat. Il faut veiller à l'application des

résolutions concrètes de ces instances pour assurer l'impartialité et l'indépendance de la justice. Pour cela, il est nécessaire qu'il y ait le respect strict de l'institution.

Pour améliorer le fonctionnement de la justice, il faut :

- Former les magistrats : en effet, les compétences de certains magistrats souffrent d'ambiguïté et les nominations de certains magistrats ne font malheureusement pas clientélisme. Ces personnes ne sont ni bien formées, ni bien outillées pour répondre aux demandes d'une justice réelle et efficace. Évitez donc ce type de nominations et choisissez les magistrats qui sont formés dans les institutions étatiques comme l'École Nationale de la Magistrature ou les diplômés des universités et établissements agréés dans le domaine du droit
- Renforcer le contrôle de la justice
- Respecter et faire appliquer la déontologie judiciaire
- Le Conseil Supérieur de la Magistrature est appelé à jouer son rôle avec impartialité et efficacité.

Sous-thème 2 : Administration du territoire et gouvernance locale

L'administration est la conséquence logique de l'application de la Constitution. Par exemple, le Préfet est chargé de la mise en œuvre des textes au niveau territorial. Le problème c'est que le Préfet n'a pas la prérogative réelle pour exercer à cause des implications politiques dans le contexte du Tchad. On assiste à des com-légions (commandants de légions) qui se croient tout-puissants et parfois on substitue un préfet à un militaire. Il n'est même pas formé comme cadre de l'administration. Conséquence, il y a un dysfonctionnement réel qu'il faut souligner comme défaillance de l'administration.

Solutions :

- Nommer uniquement des administrateurs formés (ENA et diplômés du Supérieur). Il faut qu'ils soient des personnes qui viennent de l'École Nationale d'Administration ou avoir un Master en Droit public avec une expérience dans le domaine et la compétence nécessaire
- Moderniser et professionnaliser l'administration
- Que les administrateurs et ceux qui représentent l'Etat dans les collectivités territoriales respectent les textes
- Promouvoir les compétences et mettre qui il faut à la place qu'il faut.

Au sujet des communes

On s'est rendu compte qu'il n'y a pas une réelle autonomie. Laisser une autonomie aux comités de gestion des communes. Ces instances devraient être temporaires mais on a constaté une continuité avec cette manière de faire dans certaines communes. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas de nomination mais uniquement des élections conformément aux textes.

Entre autres, les solutions suivantes peuvent compléter:

- Bannir aussi les systèmes de "cooptations" depuis le sommet et de clientélisme

- Il faut un contrôle des fonctions des communes de manière impartiale et juste
- La question du transfert des ressources pour une réelle autonomisation de gestion administrative et financière n'est pas effective. Il faut remédier à ce problème
- Il faut renforcer l'autonomisation par l'application des textes.

Le rôle des chefferies traditionnelles

Les chefferies traditionnelles doivent s'occuper de la protection de nos us et coutumes. Puis garantir le vivre ensemble dans leurs cantons et Sultanat de manière à permettre aux Tchadiens de cohabiter ensemble et pacifiquement.

Par rapport aux réformes, il faut :

- Interdire aux chefs traditionnels de soutenir un parti politique
- Mettre dans une loi « l'interdiction de l'engagement politique aux chefs traditionnels, et Sultans ». Les chefs traditionnels doivent jouer un rôle d'impartialité pour une meilleure cohabitation.

Le rôle des chefs, ce sont des auxiliaires de l'administration. Les chefs traditionnels doivent s'en tenir au devoir de réserve. Ils doivent ne pas prendre position politiquement. Leur fonction est d'ordre public. Ils doivent éviter les prises de position politique et les conflits d'intérêt. Leur rôle de prélever des taxes aux citoyens doit être limité. Il faut qu'il y ait une réglementation de la chefferie.

Il est clair que les chefs traditionnels ont un rôle central dans la vie de l'État. Ils ont un rôle central pour la cohabitation et pour la cohésion. Il est donc important de les former aux notions du vivre ensemble pour leur rôle dans le respect des us et coutumes. Il est aussi important de leur apprendre que leur pouvoir est subsidiaire à l'application des lois de la République. Un rôle de sensibilisation.

Sur la question foncière, il faut les encadrer à la gestion. De ce fait, l'État se doit de former, de sensibiliser et d'impliquer les chefs traditionnels dans la gestion foncière. L'État est encouragé à prendre de nouvelles mesures et adopter des réglementations pour les terres, les terroirs et les domaines.

Sous-thème 3 : Partis politiques et processus électoral

Question 1 : la durée du mandat

- **Mandat présidentiel** : La commission a voté pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une seule fois, maximum 10 ans
- **Mandat des députés** : La commission a voté pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une seule fois, maximum 10 ans
- **Mandat des élus locaux** : un mandat de sept (7) ans renouvelable une seule fois.

Question 2 : Au sujet des partis politiques

La commission propose une réglementation stricte du nombre des partis politiques.

On a constaté qu'il y a beaucoup de partis politiques. Durcir les conditions pour la formation d'un parti politique :

- Avoir un siège social
- Avoir des représentations dans les communes
- Avoir un local dans les provinces
- Prendre un engagement de ne pas recevoir de l'argent de la part d'un autre État
- Un mécanisme de contrôle sur les fonds que l'État alloue aux partis politiques.

Par rapport à la garantie des élections libres et transparentes :

- Il faut une Commission électorale nationale indépendante avec un Magistrat choisi de manière consensuelle comme Président de cet organe. Cette commission doit être composée des membres de l'opposition démocratique, de la majorité présidentielle et de la société civile
- Il faut que les résultats soient publiés au soir même des élections et que la possibilité soit donnée aux populations de vérifier les résultats le jour même des élections (par site Internet ou via les radios locales). De ce fait, il faudrait mettre à la disposition de la CÉNI, les moyens et outils nécessaires pour la mise en application.
- Ne pas sous-traiter l'organisation des élections à des cabinets ou bureaux informatiques de l'étranger (les logiciels informatiques et confection des cartes d'électeurs biométriques)
- Passer par le vote simple
- Impliquer les radios locales à la publication des résultats au soir des élections
- Donner les résultats par bureau de votes
- Éviter de centraliser les résultats
- Il faut publier les résultats à travers les médias, site Internet de la CENI et radios locales
- Créer une application pour permettre aux Tchadiens de suivre les résultats en temps réel
- Permettre le débat contradictoire national entre candidat avant les élections.

Thème 3 : Droits humains et libertés fondamentales

Bureau de la Commission

Président : M. ZANG-NEZOUNE Mahamat

Rapporteur 1 : M. MOUDALBAYE Irénée

Rapporteur 2 : M. AHMAT SEID Adoum

Libertés affirmées dans les déclarations des droits de l'homme et du citoyen de 1789 sont: Liberté d'opinion, liberté religieuse, liberté d'expression. Elles sont fondamentales car, elles sont à la base des libertés individuelles. L'État se doit de s'abstenir de toute interférence dans leur vie.

Sous-thème 1 : Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense

L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'Homme est-elle garantie dans notre pays et singulièrement dans votre province ?

Pour pouvoir assurer l'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'Homme, il faudra:

- Appliquer les grands textes internationaux des droits de l'Homme ratifiés par le Tchad
- Garantir les libertés fondamentales
- Respecter les principes de l'égalité de tous les Tchadiens devant la Loi
- Rendre effective l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire
- Respecter les principes de la responsabilité pénale individuelle et proscrire la responsabilité collective, sauf pour les infractions commises en bande organisée
- Réformer fondamentalement le système éducatif au Tchad et rendre obligatoire l'école à partir de 4 ans
- Augmenter le nombre des classes
- Recruter des enseignants qualifiés
- Renforcer les cantines scolaires pour tous les élèves.

NB: La question de la Dia qui relève de la justice traditionnelle ne doit pas être au-dessus du code pénal en vigueur au Tchad.

Que faut-il faire pour améliorer davantage la situation des droits de l'homme dans notre pays en général et/ou dans votre province ?

- Reconnaître la dignité humaine et l'égalité devant la loi afin d'éviter l'exclusion et la marginalisation.

Sous-thème 2 : Libertés syndicales et associatives

Quelles sont les entraves à l'exercice des droits des syndicats et à la promotion du rôle de la société civile dans notre pays ?

- La méconnaissance et le non-respect des textes internationaux
- Manque de sensibilisation des autorités administratives au droit syndical
- Le refus de permettre l'organisation des élections des représentants du personnel
- Le refus de mettre à disposition un local syndical
- La non application des sanctions judiciaires concernant les entraves à l'organisation syndicale
- Manque de promotion ou encouragement des organisations de la société civile pour atteindre leurs objectifs
- Manque des subventions pour la société civile et les entraves à leurs démarches administratives
- L'indépendance de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics et du secteur économique privé.

Sous-thème 3 : Démocratie et citoyenneté

Quelles sont les pistes d'amélioration des libertés syndicales ?

- Insérer dans la future Constitution l'exercice du droit syndical
- Sensibiliser les autorités administratives concernant la liberté syndicale
- Encourager l'organisation des élections des représentants du personnel
- Mettre à disposition un local syndical
- Considérer les organisations syndicales comme des partenaires.

Comment renforcer davantage l'effectivité de la démocratie dans notre pays ?

- Renforcer le processus et la procédure électorale
- Sensibiliser au processus de dépouillement
- Développer les Points d'Accès au Droit.

Au regard de l'importance du droit de vote pour les citoyens, quelles sont les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit ?

- Rendre gratuite la Carte Nationale d'Identité Tchadienne : le Tchad doit se rapprocher des organisations internationales qui s'occupent du recensement de la population pour bénéficier des moyens financiers
- Supprimer la mention "profession" sur le passeport tchadien et augmenter sa validité à 10 ans non renouvelable.

Comment garantir la transparence du processus électoral dans notre pays ?

- Séparer les pouvoirs
- Mettre en place une Commission Électorale Nationale Indépendante et permanente, dotée des moyens pour fonctionner
- Faire prêter serment tous les membres de la CÉNI

- Exiger la présence des observateurs internationaux pour la supervision des opérations de votes
- Inclure les acteurs politiques et les représentants de la société civile dans la composition de la CÉNI, y compris les Tchadiens de l'étranger.

Sous-thème 4 : Libertés de la presse et rapports médias-pouvoirs publics

- Désengager l'État du rôle des organes de presse
- Avoir une presse au service du citoyen et non au service d'une idée
- Permettre la liberté de presse
- Accorder des subventions aux organes de presse privée à temps
- Proscrire la censure et la coupure des réseaux sociaux
- Faciliter l'accréditation des journalistes sur l'étendue du territoire national
- Légiférer et protéger les lanceurs d'alerte.

Sous-thème 5 : Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées

- Rendre effective l'autorité de l'état sur toute l'étendue du territoire national,
- Appliquer et exécuter les peines privatives de liberté et indemnisation de la victime
- Créer une Commission Nationale de Conciliation et d'indemnisation
- Garantir la sécurité des biens et des personnes
- Supprimer les lieux de privation de liberté parallèles.

Sous-thème 6 : Droit des personnes vulnérables

- Respecter et appliquer les textes et les lois en vigueur au Tchad concernant les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées
- Reconnaître le statut de personnes vulnérables
- Assurer la couverture sociale aux personnes vulnérables
- Favoriser l'insertion des personnes vulnérables
- Bannir les mauvaises pratiques du service public.

Sous-thème 7 : Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales

- Assurer le paiement régulier des pensions des personnes retraitées et leurs ayants-droit
- Digitaliser le système des caisses de retraite
- Créer un service au sein de la cour de compte ayant un regard sur les caisses de retraite
- Créer des infrastructures hospitalières avec toutes les spécialités médicales
- Former les personnels médicaux et assurer la promotion des jeunes dans le domaine de la médecine
- Encourager le retour au Tchad des cadres médicaux.

Thème 4 : Politiques publiques sectorielles

Bureau de la Commission

Président : M. Moussa GODY

Rapporteur 1 : M. Taher DJASSER

Rapporteur 2 : M. Alain MAWEDA GAOURANG

Sous-thème 1 : Conditions d'amélioration des politiques sectorielles

Afin de permettre une bonne gouvernance au Tchad, la commission fait ici quelques recommandations dans le but d'aider à améliorer les politiques sectorielles.

Comment assurer une « bonne » gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de gestion et de reddition de compte relativement aux deniers publics ?

- Avoir une solide institution de contrôle budgétaire et financier, et en assurer une supervision
- Moraliser la classe politique
- Enrayer le népotisme/clientélisme et sanctionner les auteurs
- Promouvoir le mérite et l'excellence
- Recruter sur base de moralité et du mérite
- Digitaliser toutes les chaînes d'allocation, de gestion des dépenses des ressources/deniers publics
- Promouvoir la transparence et la traçabilité de l'allocation et de la gestion des ressources à travers des outils informatiques
- Communiquer et publier les résultats des politiques publiques avec des suivis périodiques à travers un site Internet et des comptes des réseaux sociaux certifiés.
- Mettre en place des organes de contrôle et de supervision de la gestion des ressources en incluant la société civile
- Appliquer les recommandations et décisions des institutions de contrôle
- Promouvoir l'indépendance de la justice et assurer l'application des peines
- Exclure les responsables de mauvaise gestion de certaines fonctions politiques régaliennes et les rendre inéligibles (pour une période de 15 ans)
- Déclarer ses biens avant la prise des fonctions et contrôles périodiques
- Rémunérer convenablement les salariés des institutions de contrôle de l'État, ce qui éviterait les tentations au détournement
- Débloquer graduellement et sous conditions des résultats les fonds pour la mise en place (exécution des projets) d'un projet/programme
- Auditer périodiquement les différents ministères, entreprises publiques par des auditeurs privés et intègres
- Créer un observatoire via un site web pour permettre aux citoyens d'interpeller les autorités sur les manquements.

Comment améliorer davantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue du développement économique de notre pays ?

- Instaurer un climat de Confiance et de sécurité
- Investir en priorité dans les infrastructures routières, l'énergie solaire et le numérique
- Enrayer le népotisme et le clientélisme
- Former des experts dans les domaines techniques et juridiques
- Encourager fortement l'entrepreneuriat
- Promouvoir la transparence dans le marché public à travers la digitalisation
- Simplifier les procédures d'attribution des marchés
- Définir des règles claires et justes de l'attribution des marchés publics
- Imposer des résultats envers les décideurs et responsables, sinon sanctions proportionnelles
- Créer une banque publique d'investissement pour accompagner les entrepreneurs
- Allouer un fond de financement à cette banque (via les recettes de l'État)
- Inciter les banques à financer les jeunes entrepreneurs
- Accompagner l'économie informelle
- Créer une synergie entre les entrepreneurs
- Industrialiser les ressources économiques
- Accompagner les incubateurs
- Mettre en place des politiques fiscales pour encourager les investisseurs (à faire avec précaution)
- Accompagner les entreprises existantes (apport ressources matérielles et immatérielles).

Comment assurer un développement rural durable ?

- Allouer davantage des ressources au secteur agricole
- Mettre en place un mécanisme de transparence dans l'allocation des moyens de production agricole (allocation doit être publique ainsi que les critères)
- Créer une chambre d'agriculture pour définir un schéma national de production
- Créer des labels et normes de qualité Made in Tchad (produits agricoles et d'élevage...)
- Organiser des forums périodiques agriculteurs/éleveurs avec des experts pour apporter des solutions à la résolution des conflits agriculteurs/éleveurs
- Créer un centre de résolution des conflits
- Définir une politique foncière pour régler les problèmes fonciers dans les zones rurales

Choisir des experts compétents lors des négociations et signature des contrats de partenariats

- Industrialiser, moderniser (motoriser) l'agriculture
- Réguler la transhumance
- Utiliser les nouvelles technologies pour prévoir et anticiper l'agriculture
- Mettre en place un fond qui finance des projets innovants
- Mettre de systèmes de stock d'eau plus performants
- Élargir les espaces agricoles pour augmenter la productivité
- Favoriser le marché des crédits et d'assurance
- Développer une agriculture en adéquation avec l'environnement et le changement climatique

- Limiter l'agriculture intensive, et encourager plus l'agriculture de conservation
- Donner les moyens aux agriculteurs pour lutter contre les ravageurs des cultures et aléas naturels
- Moderniser l'élevage
- Industrialiser les moyens des transformations pour la valeur ajoutée sur les produits dérivés
- Créer un centre de collecte des données pour anticiper et développer des techniques d'amélioration de l'agriculture et l'élevage
- Organiser un cluster de régions par type et déployer ces techniques/technologies dans ces zones
- Former des ingénieurs et techniciens dans ces domaines
- Développer les systèmes de paiement mobiles
- Élargir les services publics (la Banque postale par exemple) au monde rural
- Rendre accessibles les produits de première nécessité (l'eau, l'énergie solaire, le microcrédit et mobile money dans le monde rural
- Créer des centres de formations (agriculture, élevage, pêche, pisciculture)
- Valoriser les métiers du terroir (agriculture, élevage, pêche)
- Décentraliser et donner des perspectives locales pour éviter l'exode rural
- Sédentariser l'élevage
- Produire du fourrage animalier alternatif.

L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes. Quelle politique urbaine durable peut-on envisager pour répondre aux exigences de qualité de vie ?

- Mettre en place des Politiques publiques d'urbanisation et logement avec des experts compétents et des objectifs annuels
- Anticiper la démographie des villes et mettre en place des solutions adaptées
- Décentraliser et donner des perspectives locales pour éviter l'exode rural
- Mettre en place une Politique de natalité (nombre d'enfants) dans le long terme en formant des experts en sociologie, psychologie pour faire de la sensibilisation
- Investir dans l'éducation pour élever le niveau de vie.

Comment combler les insuffisances des politiques sectorielles ?

Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?

- Refondre l'école publique
- Créer des États généraux de l'enseignement (définir les valeurs à transmettre, définir des objectifs, mettre l'accent sur le travail, l'éthique, éducation civique)
- « Contraindre » les cadres de la fonction publique à envoyer leurs enfants dans les établissements publics
- Réformer les écoles privées (mise en place des normes et critères stricts pour ouvrir une école/institut...)
- Construire une cartographie des compétences dont dispose l'État
- Organiser les forums (à l'intérieur et diaspora) rencontre recruteurs-chercheurs d'emploi
- Diversifier les formations
- Encourager la diaspora à participer à l'éducation
- Former et recycler les enseignants
- Créer un climat de sécurité dans l'enseignement

- Instaurer la discipline, la conscience et les respects des biens publics et lutter contre la corruption
- Repenser l'école depuis la base (école primaire jusqu'aux diplômes supérieurs)
- Investir dans la santé, former plus des spécialités
- Mettre en place un Programme national adapté aux réalités locales et ancré sur l'identité nationale
- Multiplier les ateliers de formation professionnelle
- Instaurer la culture du savoir copier/adapter les bonnes pratiques/techniques des autres
- Sortir de la culture de l'auto-centrisme
- Investir dans l'infrastructure de l'éducation
- Adapter l'éducation et l'orientation
- Valoriser les différents métiers
- Avoir des conseillers pédagogiques dans les différentes écoles.

Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ? Comment diversifier notre économie ?

- Manque de politique industrielle diversifiée
- Absence de Répartition des richesses
- Mettre en place une Politique du numérique au cœur de tous les investissements publics.

Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi de politiques publiques ne concourent-ils pas à asseoir une bonne gouvernance des secteurs publics ?

- Impunité, népotisme/clientélisme
- Manque d'indépendance de la justice
- Application de la loi, justice forte
- Manque des outils et ressources autonomes
- Peine non exécutée des auteurs des mauvaises gestions et crimes économiques, parfois même promotion des auteurs de mauvaise gestion
- Multitude d'institutions
- Recrutement des personnels souvent pas sur la base de compétence avérées
- Instabilité de l'administration, manque de continuité
- Projet de vulgarisation des lois à tous les citoyens.

Thème 5 : Questions sociétales

Bureau de la Commission
Président : M. Apyang KEBDER
Rapporteur 1 : M. Kamis DAGUI
Rapporteur 2 : M. Oumar ABBA DOGO

Sous-thème 1 : Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs

- Accorder la priorité à l'éducation nationale et à la formation des enseignants et de la jeunesse
- Revoir et examiner l'aspect et le contenu pédagogiques des ouvrages destinés à l'enseignement fondamental au niveau des classes primaires et secondaires
- Restituer l'autorité parentale et restaurer l'autorité des enseignants pour un meilleur encadrement de la jeunesse. Enseigner et inculquer le respect des valeurs fondamentales des droits humains à nos enfants.

Sous-thème 2 : Questions relatives à la moralisation de la vie publique, à la lutte contre la corruption, les détournements des deniers publics, les prévarications et prédatations et sanctionner les actes d'incivisme de toutes sortes

- Bannir l'injustice par la construction d'une administration dotée de moyens, de l'autorité et de l'éthique dirigée par des femmes et des hommes responsables et compétents habités par le sens de l'intérêt général
- Respecter le caractère laïc et impartial de l'État
- Sélectionner et choisir le matériel scolaire approprié, renforcer le contenu pédagogique pour l'adapter aux mutations et aux besoins du pays
- Enseigner et inculquer les valeurs de liberté et de démocratie
- Former les enseignants à la maîtrise de l'outil informatique et aux méthodes d'encadrement de la jeunesse aux valeurs de la République et du mieux vivre ensemble dans l'unité et la fraternité
- Valoriser et privilégier la compétence des femmes et des hommes dans l'accès à des postes de responsabilité
- Construire une administration neutre, compétente et centralisée, dirigée par des cadres intègres et professionnellement méritants
- Bâtir une justice égale pour tous, au-dessus de tout soupçon et préservée de toute corruption.

Sous-thème 3 : Les chefferies traditionnelles

- Les chefferies traditionnelles sont garantes de la paix civile et gardiennes de la tradition.

Sous-thème 4 : Les congrégations religieuses

- L'État tchadien est le garant de l'unité et de la concorde nationale. Il relève de sa responsabilité d'imposer aux congrégations religieuses l'obligation de s'abstenir d'interférer, de s'ingérer ou de s'immiscer dans les affaires ou domaines relevant de l'autorité publique.
- L'État tchadien doit s'appuyer sur les chefferies traditionnelles en tant que relais de proximité de l'Administration pour assurer la paix, la cohésion et la justice, promouvoir la tolérance et favoriser le mieux vivre ensemble entre Tchadiens sur tout le territoire national.
- Le Tchad est un État laïc. Pour préserver la cohabitation et garantir à tous la liberté de croyances sur son sol, l'Etat tchadien doit élaborer une loi sur la laïcité qui encadre sa neutralité et garantit le respect de la séparation entre l'Etat et les religions.

Sous-thème 5 : La question de la DIA

- La Dia est un système coutumier de résolution de conflit et un mode de règlement à l'amiable de différends qui s'applique sur une partie du territoire national. L'État républicain doit encadrer par la loi cette pratique et la confiner strictement dans le périmètre de son espace géographique.

Sous-thème 6 : Le bilinguisme

- Le Bilinguisme (Français et Arabe) est une richesse. C'est une ouverture sur le monde qui s'impose au Tchad par la géographie et par l'histoire. Il doit bénéficier de l'attention de l'État afin de permettre aux Tchadiens de commercer, de s'enrichir par les échanges et de s'imprégner de la culture, des idées et des valeurs des uns et des autres et d'être des Citoyens du monde.
- L'État doit donc s'employer à agir pour aplanir les difficultés existantes en mettant en place un enseignement bilingue du Français et de l'Arabe tout en veillant à valoriser les diverses langues nationales.
- L'Etat doit introduire la langue anglaise dès le cours élémentaire afin de faciliter l'assimilation de cette langue internationale dont la pratique est de plus en plus indispensable à tous les niveaux.

Sous-thème 7 : Questions liées aux solidarités avec les couches vulnérables, la lutte contre les précarités et la pauvreté ; les mutilés de guerre ; le problème de la migration ; l'exode rural ; la dimension genre et la promotion de la femme ; le trafic d'enfants

- L'État doit agir vite et fort en déployant tous azimuts une politique de solidarité inclusive permettant d'assurer le bien-être des Tchadiens, de lutter efficacement contre la précarité, la pauvreté, les exclusions etc.
- L'État doit également promouvoir une politique de l'éducation et de formation, notamment de création d'emploi permettant l'employabilité des jeunes. Dans le même esprit, d'importants investissements doivent être mobilisés par l'État pour la

valorisation des richesses naturelles tant dans le domaine de l'agriculture que de l'élevage de façon à assurer aux Tchadiens la sécurité et l'autosuffisance alimentaires.

- L'État doit mettre en œuvre une politique spécifique dédiée à la Diaspora et favoriser son retour au pays afin qu'elle participe activement à l'œuvre de redressement national, car ces Tchadiens sont pourvus de leurs expériences accumulées à l'étranger.

Sous-thème 8 : La dimension genre et la promotion de la femme

- Enfin, l'État ne doit pas ménager ses efforts pour mobiliser ses ressources afin d'assurer et de favoriser la scolarisation des jeunes filles, notamment la promotion des droits et de la dignité des femmes à l'égalité des chances qui doivent être proclamés et appréhendés comme un objectif prioritaire. Un quota doit être imposé dans les grandes entreprises publiques et privées de façon à assurer la parité entre hommes et femmes dans l'accès à des postes à responsabilité. C'est déjà le cas du quota de 30%.

Sous-thème 9 : Le trafic d'enfants

- Le trafic d'enfants est à prohiber. Les parents doivent aider les pouvoirs publics à éradiquer ce fléau
- L'Etat doit s'assurer du concours des chefs traditionnels pour l'enregistrement des naissances conformément aux dispositions réglementaires en vigueur
- L'utilisation du nom de famille doit être encouragée.

Conclusion

Au terme des travaux de la pré-consultation des Tchadien(ne)s d'Europe, les bureaux des différentes commissions ont exposé à l'ensemble des participants leurs résultats ainsi que les résolutions et les recommandations.

Afin de permettre aux rapporteurs de préparer un rapport final, ces résolutions et recommandations leur ont été transmises. Une lecture des résolutions et recommandations générales a été faite à l'Assemblée plénière avant que son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Tchad en France, Kedallah YOUNOUS HAMIDI, ne fasse le discours de clôture des travaux.

Les travaux ont pris fin avec le chant de l'hymne national du Tchad, la Tchadienne !

Les travaux ont pris fin avec une séance des photos de famille.

Le rapport final de la pré-consultation des Tchadien(ne)s d'Europe a été remis de manière officielle et solennelle à la cheffe de Mission, son Excellence Madame la Ministre Ndolenodji Alixe NAÏMBAYE, Secrétaire d'État aux Finances et au Budget, en présence de son Excellence Monsieur Kedallah YOUNOUS HAMIDI, Ambassadeur du Tchad en France.

Fait à Paris, le 19 novembre 2021

Président : Pr FECKOUA Laoukissam Laurent



Vice-président : M. Djibrine LIMANE



Rapporteur général : Dr MAKRADA MAÏNA Manga



Rapporteur général adjoint : M. KÉBIR Mahamat Ahmat

